

Ecole & Cinéma (87)



Dispositif national avec une programmation départementale, non contingenté et ouvert aux élèves à partir de la GS de la Haute-Vienne.
Inscription sur Adage entre le 15 mai et le 22 septembre 2024.

LE PROJET

Description :

Ecole et cinéma est un dispositif national mis en œuvre par l'association « L'archipel des lucioles ». Ce dispositif, qui s'inscrit dans le parcours artistique de l'élève, a pour but de faire découvrir aux élèves du primaire le cinéma en tant qu'art.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Arts du visuel

Partenaires :

Cinémathèque de Nouvelle Aquitaine ; salles de cinéma : Ciné-Bourse St Junien, Le Rex St Léonard de Noblat, Arévi St Yrieix la Perche, Grand Ecran Centre et Ester Limoges, Le Cinéma Le Dorat, Le Jean Gabin Eymoutiers, Le Lux Bellac, Le Colisée Châteauneuf la Forêt, Le Club Peyrat le Château, Itinérant Ciné-Plus

Articulation avec un projet 2d degré :

Oui, pour le film de liaison CM2/6ème

LES PARTICIPANTS

- Conseiller pédagogique référent (nom et prénom) :

Karine Texier, CPD arts visuels

- Classes, niveaux et effectifs prévisionnels :

Intervenants :

Coordination EN : Karine Texier

Coordination cinéma : LENA

Cinémathèque de Nouvelle Aquitaine, site de Limoges

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Visionner 3 films du catalogue « Ecole et cinéma » par an dans une salle de cinéma de proximité, autour d'une programmation thématique et reflétant la diversité du cinéma) ; Voir une œuvre cinématographique au cinéma et s'appropriier la salle comme lieu de pratique culturelle, de partage et de lien social.

Pratiquer :

Avoir une pratique de regardeur et de critique de films ; Exploiter le film selon des axes variés (propositions pédagogiques sur le site EEC87) ; Explorer la malle pré-cinéma (malle en prêt au Point Arts) ; Participer à un atelier autour de l'image (dessin sur pellicule)



Connaitre :

Acquérir des connaissances sur l'histoire du cinéma, le langage cinématographique, les différents genres et formes, les métiers du cinéma.

Le site **Ecole et Cinéma 87** (EEC87) accompagne les enseignants tout au long de l'année en proposant des dossiers pédagogiques pour chaque film ainsi que les informations relatives au dispositif (adresse ci-dessous)

Restitutions envisagées :

A disposition : Padlet pour chaque film permettant une mutualisation des pratiques

Etapes prévisionnelles :

Durant l'année scolaire : projection de 3 films avec la thématique « La parade des monstres » :

- 1^{er} trimestre : Kérity la maison des contes (C2) et L'étrange Noël de Monsieur Jack (C3)

- 2^d trimestre : Jason et les Argonautes (film commun aux cycles 2 et 3)

- 3^{ème} trimestre : Même pas peur ! (C2) et Max et les maximonstres (C3)

- Film de liaison : Le tableau

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- la malle pré-cinéma proposée aux enseignants en prêt pour une période (appel à candidature en début d'année scolaire via le site EEC 87)

- les ateliers « Dessin et grattage sur pellicule » proposés aux classes par la Cinémathèque (appel à candidature en début d'année scolaire 2024-2025 via le site EEC87)

Ce qui reste à financer par l'établissement :

- **Transport** : 3 déplacements au cinéma de secteur
- **Pour chaque film** : billet à 2.50€ par élève (soit 7,50€ / élève pour l'année)

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement à financer le transport et la billetterie. (oui/non)

Pour en savoir plus : <http://ecoleetcinema87.iahautevienne.ac-limoges.fr/>

Contacts : karine.texier@ac-limoges.fr